


L'environnement dans tous ses états

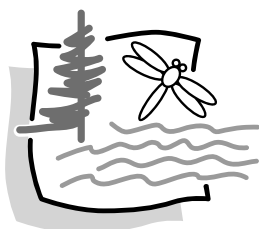


Perceptions de la population régionale et de trois groupes d'experts relativement à la qualité de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue



CREAT

Conseil Régional
de l'Environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue



CREAT

Conseil Régional
de l'Environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

ISBN 978-2-923810-00-3 (pdf)
ISBN 978-2-923810-01-0 (version imprimée)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2010

Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, 26, rue Mgr Rhéaume Est, bureau 101, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3J5

Téléphone : 819 762-5770 Télécopieur : 819 762-5760 Courriel : info@creat08.ca Site Internet : www.creat08.ca
Ce document peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.creat08.ca

© Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, 2010

L'environnement dans tous ses états. Perceptions de la population régionale et de trois groupes d'experts relativement à la qualité de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue.

Hugo Asselin^{1,2} Stéphane Bessette^{1,3} Serge Tessier^{1,2} Maribelle Provost¹ et Simon Laquerre¹

¹ Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue

² Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

³ Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Entrevues avec les experts : Jonathan Barrette et Christine Doré

Sondage téléphonique : Proximédia

SOMMAIRE

Les perceptions de la population régionale et de trois groupes d'experts relativement à la qualité de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue ont été documentées à l'aide d'un sondage téléphonique (407 personnes) et d'entrevues (28 experts). La qualité globale de l'environnement a été perçue comme relativement bonne, mais les experts ont jugé mauvaise la gestion des forêts, des ressources minérales et de l'eau des lacs et des rivières. Dans les prochaines années, des efforts de sensibilisation particuliers devront être axés sur le zonage forestier fonctionnel, la protection des bandes riveraines et l'aménagement de la faune. Pour prendre le virage du développement durable, les décideurs de l'Abitibi-Témiscamingue devront s'attaquer en priorité à l'instauration de l'aménagement forestier durable, à l'amélioration de la gestion des eaux de surface et à la restauration des parcs à résidus miniers.

Ce projet du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue a été réalisé grâce à la contribution financière de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, en collaboration avec la Direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et la Direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

INTRODUCTION

Le concept de développement durable a pris de l'importance au Québec durant la première décennie du XXI^e siècle. L'Abitibi-Témiscamingue suit la tendance et le Plan stratégique de développement 2007-2011 de la région a été rédigé dans une perspective de développement durable. Or, la mise en œuvre du développement durable repose sur la préservation des ressources naturelles et de la qualité de l'environnement. Les acteurs du développement régional reconnaissent qu'il est essentiel de bien connaître l'état de l'environnement pour évaluer les impacts des activités humaines, pour cibler les actions de préservation, de restauration et de développement à privilégier et pour mesurer les résultats des efforts déployés.

Les perceptions et les préoccupations de la population quant à l'état de l'environnement influencent les choix des décideurs régionaux, soucieux d'ancrer leurs actions dans les aspirations des citoyens. De plus, la connaissance des enjeux environnementaux est un facteur déterminant de l'engagement d'une communauté et de ses décideurs. De la connaissance naît le sentiment de « pouvoir faire quelque chose » et, par conséquent, la prise en charge des enjeux au sein des communautés.

Souhaitant contribuer à la réflexion régionale sur le développement durable, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), en collaboration avec des partenaires du milieu, présente ici un bilan qualitatif de l'état de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue. Pour le réaliser, un échantillon représentatif de la population régionale a été sondé par téléphone et des entrevues complémentaires ont été réalisées auprès de trois groupes d'experts locaux (fonctionnaires de différents paliers gouvernementaux, représentants d'organismes non gouvernementaux environnementaux [ONGE] et leaders autochtones). Les objectifs poursuivis étaient d'identifier les enjeux environnementaux prioritaires pour la région, de cibler les besoins de sensibilisation face à ces enjeux, d'accroître l'efficacité des activités de promotion du développement durable et d'augmenter l'acceptabilité sociale des mesures à prendre en vue de la mise en œuvre d'un développement régional durable.

MÉTHODOLOGIE

Un total de 407 personnes, réparties au prorata du poids démographique de chaque municipalité régionale de comté (MRC), ont répondu au sondage entre le 13 avril et le 2 mai 2009. Il s'agit d'un échantillon statistiquement représentatif de la population régionale et l'interprétation des données se limite donc à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue, sans qu'il soit possible de faire des comparaisons entre MRC ou entre différents sous-groupes de la population.

Neuf fonctionnaires, dix représentants d'ONGE et neuf Autochtones ont été rencontrés dans le cadre des entrevues avec les experts (total : 28 personnes). Le guide d'entrevue a été conçu de manière à permettre la comparaison avec les résultats du sondage téléphonique (Annexe). Afin d'assurer la confidentialité des témoignages des experts, leurs caractéristiques sociodémographiques ne seront pas dévoilées. Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances des divers enjeux environnementaux régionaux.



Photo : David Lambert

LES PARTICIPANTS AU SONDAGE

Les caractéristiques sociodémographiques des répondants au sondage téléphonique (200 hommes et 207 femmes) correspondent assez bien à celles de la population régionale (<http://www.observat.qc.ca>), sauf en ce qui concerne l'âge (légère surreprésentation des deux groupes plus âgés) et le secteur d'emploi (surreprésentation du secteur primaire et sous-représentation du secteur secondaire) (Figure 1). Plus de 95 % des répondants habitaient la région depuis plus de 10 ans.

Les répondants au sondage sont nombreux à s'adonner régulièrement à la pêche, mais la baignade et les autres activités nautiques sont beaucoup moins populaires (Figure 1). Plus de la moitié des répondants pratiquent des activités en forêt, à l'occasion ou régulièrement, été comme hiver. Le tiers des répondants s'adonne à la chasse, tandis que les trappeurs sont plutôt rares (< 5 %).

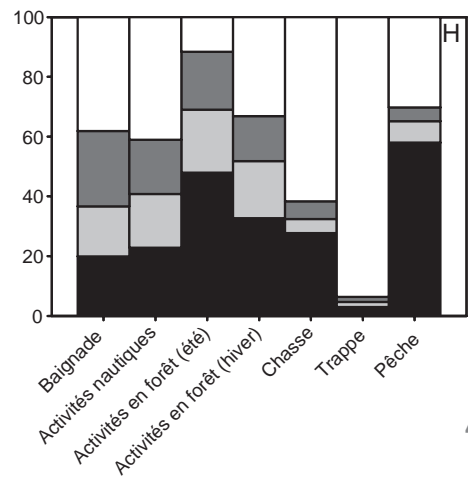
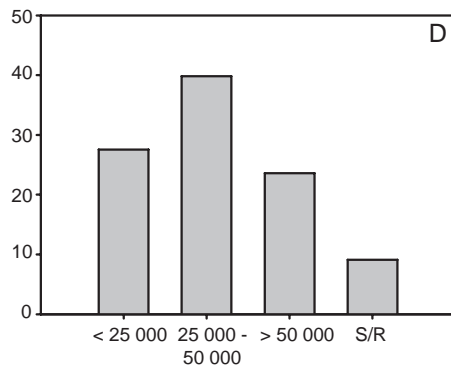
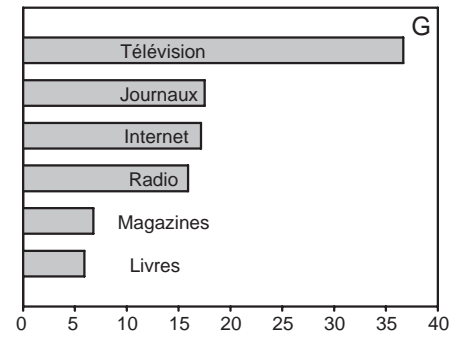
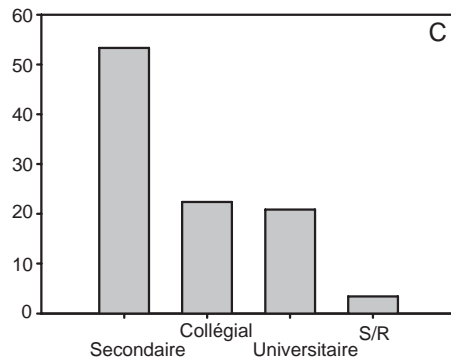
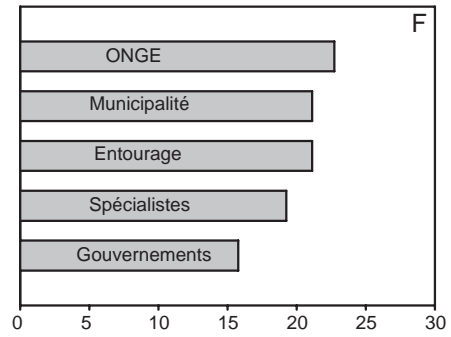
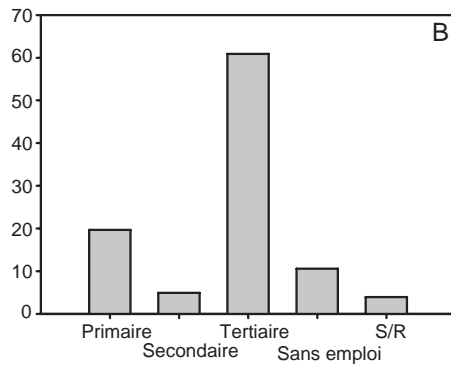
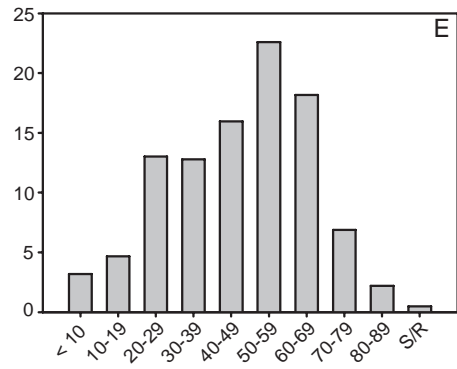
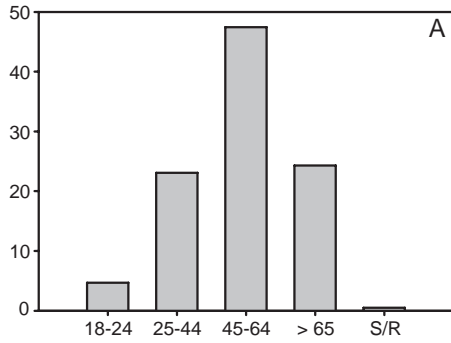
Lorsqu'ils cherchent de l'information relativement aux questions environnementales, les Témiscabitiens se tournent en premier lieu vers les organismes environnementaux (Figure 1). Ils sont également nombreux à consulter leur municipalité, leur entourage, ou des spécialistes. Les gouvernements, même s'ils sont aussi consultés, le sont dans une moindre mesure. Malgré que les différences entre les sources d'information soient peu marquées, il semble néanmoins que les divers paliers gouvernementaux ont à rétablir la confiance du public. Dans le cas présent, cela semble particulièrement s'appliquer à la Direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), à qui la population devrait naturellement s'adresser pour obtenir des informations sur l'environnement.

La télévision est, de loin, le média préféré de la population régionale pour s'informer sur l'environnement (Figure 1). Les journaux, internet et la radio sont également consultés fréquemment, quoique deux fois moins que la télévision. Les sources d'information présentant des analyses plus approfondies (magazines, livres) sont moins souvent consultées. Les perceptions et le jugement de la population de l'Abitibi-Témiscamingue quant à l'état de l'environnement régional se fondent donc principalement sur de l'information à court terme, sans recul et sans analyse poussée.

Figure 1.

Caractéristiques sociodémographiques des répondants au sondage téléphonique (S/R = sans réponse). Répartition des répondants (en pourcentage) selon (A) le groupe d'âge, (B) le secteur d'emploi, (C) le niveau de scolarité, (D) le salaire, (E) le temps de résidence en Abitibi-Témiscamingue (en années). Pourcentage des répondants s'informant à différentes sources (F) et consultant différents médias (G). Pourcentage des répondants pratiquant différentes activités en fonction de la fréquence (Régulièrement [noir], à l'occasion [gris pâle], rarement [gris foncé], jamais [blanc]).





LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

La perception du public quant à la qualité de différentes composantes de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue était plutôt bonne, malgré des inquiétudes en ce qui concerne la forêt et les eaux de surface (Figure 2). Les ONGE et les Autochtones ont jugé plus sévèrement l'état des différentes caractéristiques de l'environnement que la population, alors que les fonctionnaires se sont montrés moins critiques. Ce n'est pas surprenant outre mesure, considérant que les fonctionnaires posaient en quelque sorte un jugement sur leur propre capacité à gérer et à protéger l'environnement. Néanmoins, les tendances observées dans les réponses des trois groupes d'experts étaient comparables et leur jugement était, dans l'ensemble, généralement positif (Figure 2). Comme la population, les experts ont noté que la qualité des forêts et des eaux de surface pourrait s'améliorer. Ils étaient aussi d'avis que la qualité de la faune et l'esthétique des paysages présentaient également des problèmes. La crise forestière et la crise des algues bleu-vert ne sont sans doute pas étrangères au jugement plus négatif de la population concernant la forêt et les eaux de surface. Cependant, le fait que les experts abondent dans le même sens tend à montrer qu'il s'agit de phénomènes tangibles, qui méritent d'être pris en considération. Le jugement plus sévère de la qualité des eaux de surface a aussi été lié à la problématique des parcs à résidus miniers générateurs de drainage acide présents à plusieurs endroits sur le territoire. Plusieurs experts ont tenu à préciser que même si certains plans d'eau sont problématiques en raison d'une forte activité humaine dans leurs bassins versants, plusieurs lacs sont encore d'excellente qualité.

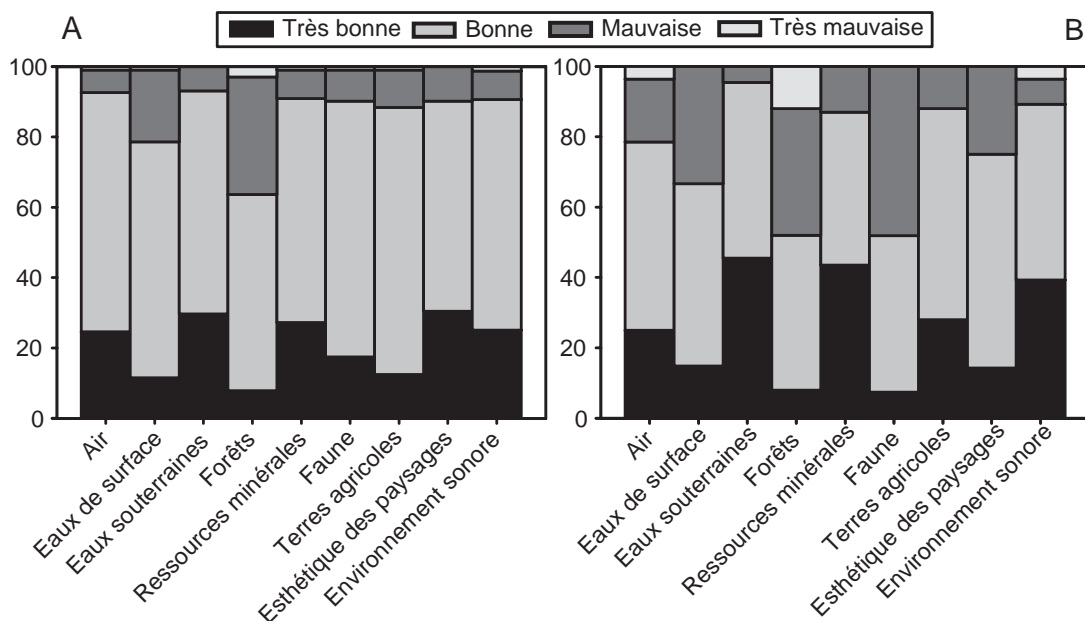


Figure 2. Répartition (en pourcentage) des répondants au sondage téléphonique (A) et des experts (B) en fonction de leur évaluation de la qualité de différentes caractéristiques de l'environnement.

La population a jugé que l'esthétique des paysages était plutôt bonne. Selon les experts, la topographie plane et les bandes résiduelles laissées en bordure des routes et des plans d'eau après les coupes forestières empêchent le public d'avoir une vue d'ensemble. Le maintien de l'esthétique du paysage à un niveau acceptable tient donc à peu de choses. Seuls les experts ont jugé problématique la qualité de la faune. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que même si les activités en forêt sont populaires auprès de la population, peu de gens s'adonnent à la chasse et à la trappe (la pêche est tout de même populaire). Il se pourrait également que le jugement plus sévère de la qualité des forêts par la population comprenne, par association, certains habitats fauniques. Les experts ont d'ailleurs été nombreux à mentionner la perte d'habitats et la contamination aux métaux lourds comme explications à la mauvaise qualité de la faune en Abitibi-Témiscamingue.

La qualité de l'environnement sonore a été jugée bonne à très bonne par la population et par les experts. La qualité de l'air, qui fut un enjeu important dans les années 1980, a aussi été jugée bonne, même si certains experts des ONGE ont émis des réserves et identifié certains problèmes localisés (près des usines de transformation des ressources). Le score élevé attribué par la population et par les experts aux eaux souterraines n'est pas surprenant, considérant les prix internationaux remportés par certaines municipalités de la région pour la qualité de leur eau puisée à même les eskers. Toutefois, certains experts se sont montrés hésitants au moment de se prononcer sur la qualité des eaux souterraines, soulignant qu'il s'agit d'une ressource pour laquelle les connaissances sont encore fragmentaires. Il importe donc de poursuivre les recherches amorcées sur la question. La vision positive de la population et des experts quant à la qualité des ressources minérales tient probablement à la grande place que joue toujours l'industrie minière dans l'économie régionale, ce qui laisse penser que la ressource est toujours abondante. Il est toutefois intéressant de noter que les fonctionnaires, probablement plus au fait des détails des dossiers miniers que les autres groupes d'experts, ont jugé plus négativement la qualité des ressources minérales. Le jugement de la population et des experts relativement aux terres agricoles, quoique plus mitigé, est relativement positif. La rigueur du climat, empêchant certaines formes de cultures, est jugée comme un point négatif. Par contre, la faible densité de population fait en sorte que les terres n'ont pas été surexploitées et qu'elles demeurent de très bonne qualité. Certains experts ont même parlé de la possibilité, pour l'Abitibi-Témiscamingue, de se positionner comme « royaume de la production biologique » puisque les terres, pour la plupart sans excès d'engrais et de produits chimiques, sont prêtes à accueillir ce genre de culture. Il s'agit sans nul doute d'une avenue à explorer pour la région.

LA GESTION DES RESSOURCES ET L'HARMONISATION DES USAGES

Les ressources de l'Abitibi-Témiscamingue sont perçues par la population comme étant gérées de façon assez satisfaisante (Figure 3), exception faite des forêts où des lacunes de gestion ont été notées. Les experts ont été beaucoup plus critiques que la population et leur appréciation est négative pour la gestion de toutes les ressources, plus particulièrement en ce qui concerne la forêt, les eaux de surface et les ressources minérales (Figure 3). Les fonctionnaires admettent donc de sérieuses lacunes de gestion, tandis que les ONGE et les Autochtones concèdent que leurs moyens de pression n'ont pas eu l'efficacité escomptée. Cet apparent constat d'échec de la part des experts est probablement plutôt un aveu d'impuissance lié à un manque de ressources humaines et financières, de même qu'à une législation déficiente.

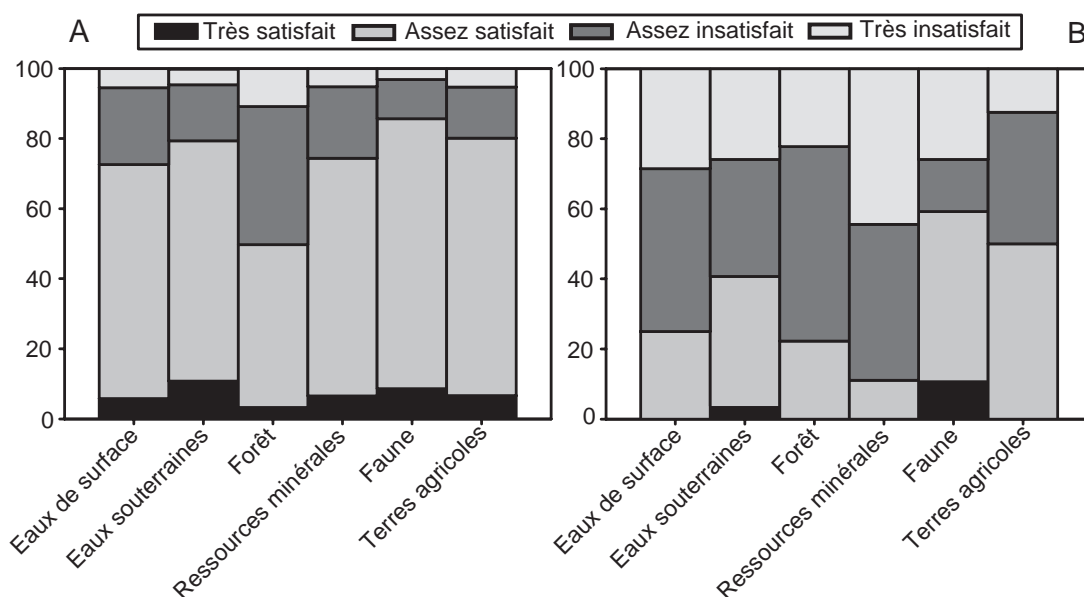


Figure 3. Répartition (en pourcentage) des répondants au sondage téléphonique (A) et des experts (B) en fonction de leur satisfaction relative à la gestion de différentes ressources.

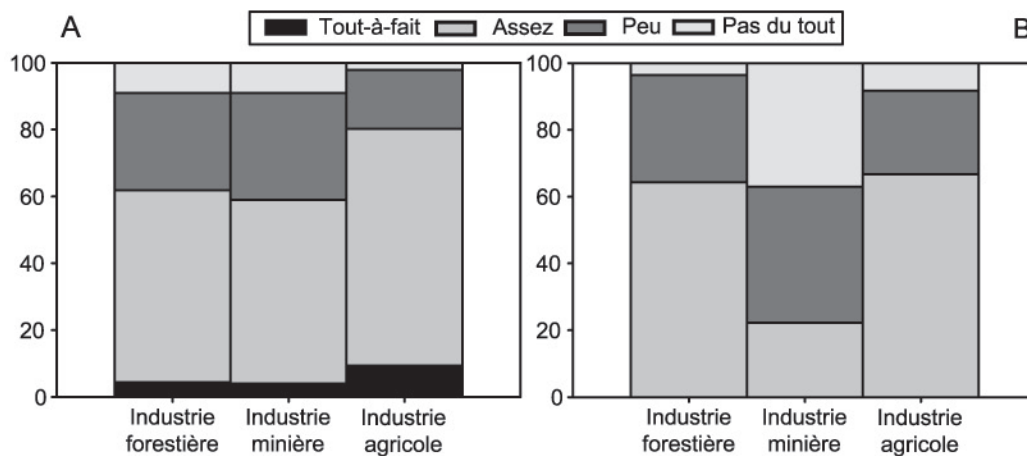


Figure 4. Répartition (en pourcentage) des répondants au sondage téléphonique (A) et des experts (B) en fonction de leur évaluation de l'harmonisation des intérêts des industries forestière, minière et agricole et des autres utilisateurs du territoire.

Les relations entre les industries forestière, minière et agricole et les autres utilisateurs du territoire ont toutes été jugées, selon la population, comme étant assez harmonieuses (Figure 4), le jugement étant toutefois un peu moins sévère pour l'industrie agricole. Le fait que l'agriculture soit davantage sous contrôle régional aide sûrement à sa cause, contrairement aux industries forestière et minière, dont les destinées sont souvent dictées par des intérêts extérieurs à la région. Les experts ont jugé les relations entre les industries forestière et agricole et les autres utilisateurs du territoire comme étant assez harmonieuses (Figure 4). Quant aux relations avec l'industrie minière, les experts les ont jugées peu, voire pas du tout harmonieuses. Le principe du libre accès à la ressource, décrié depuis longtemps par de nombreux intervenants régionaux, est sans doute en partie responsable de ce jugement négatif. En effet, l'industrie minière, de par les droits et les privilèges qui lui sont consentis depuis longtemps, tarde à mettre en place des mécanismes efficaces de gestion intégrée des ressources ou à s'intégrer aux initiatives déjà en place.



Photo : David Lambert

LA FORÊT

La vaste majorité des répondants au sondage téléphonique et des experts a estimé que la quantité et la qualité du bois sont en diminution en Abitibi-Témiscamingue (Figure 5). Lorsque questionnés sur le pourcentage du territoire forestier de l'Abitibi-Témiscamingue qui devrait être dédié aux aires protégées et à la ligniculture (plantation d'arbres à croissance rapide), les répondants au sondage téléphonique se sont montrés confus et leurs réponses couvrent tout le spectre des pourcentages dans les deux cas (0-100 %). Cela traduit une carence manifeste de compréhension des concepts et des enjeux en cause. Le zonage fonctionnel (comprenant des aires protégées, l'aménagement forestier écosystémique, la sylviculture intensive et la ligniculture) étant au cœur de la nouvelle stratégie québécoise de gestion des forêts publiques, le besoin de sensibilisation et d'information est par conséquent aussi urgent que criant. Seulement cinq experts se sont dits peu ou pas du tout en faveur de l'instauration d'un zonage forestier fonctionnel et leurs craintes étaient davantage liées aux pourcentages qui devraient être alloués à chaque type d'activité qu'au concept en soi. Les pourcentages suggérés par les experts pour une répartition du territoire forestier en quatre zones variaient comme suit (moyenne \pm écart type) : aires protégées 19 ± 8 %, aménagement écosystémique 64 ± 16 %, sylviculture intensive 12 ± 12 % et ligniculture 4 ± 4 %. Certains représentants d'ONGE et de communautés autochtones ont souligné l'importance de procéder dans l'ordre suivant : d'abord compléter le réseau d'aires protégées, ensuite instaurer l'aménagement écosystémique et terminer avec la sylviculture intensive et la ligniculture.

À une exception près, tous les experts étaient en accord avec l'affirmation selon laquelle « Les territoires pour lesquels des droits miniers ont été octroyés ne doivent pas être exclus du processus de sélection des aires protégées ». Cette quasi-unanimité devrait être sérieusement considérée dans les démarches en cours de révision de la Loi sur les mines.

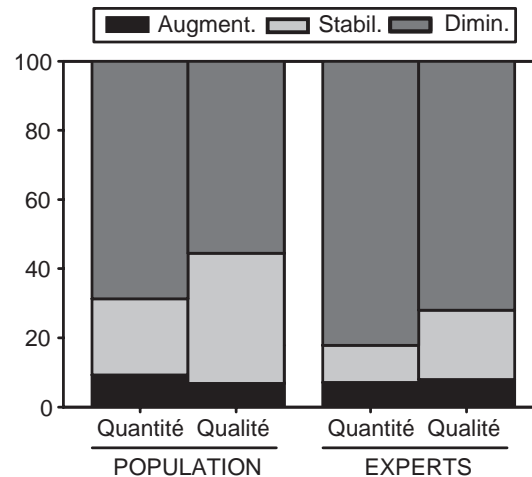


Figure 5. Répartition (en pourcentage) des répondants au sondage téléphonique (à gauche) et des experts (à droite) en fonction de leur évaluation de la quantité et de la qualité du bois (augmentation, stabilité ou diminution). Les participants au sondage et les experts ayant répondu « je ne sais pas » ne sont pas inclus dans le calcul des pourcentages.

Parmi les espèces fauniques et floristiques et les habitats à (mieux) protéger, les fonctionnaires et les ONGE ont mentionné en priorité le caribou forestier, les oiseaux de proie, les vieilles forêts et les milieux humides. D'autres espèces et habitats ont été mentionnés au moins une fois par un ou plusieurs des experts : petits passereaux, râle jaune, pic à tête rouge, tortue des bois, pékan, martre, renard, lynx, esturgeon jaune, doré, pin blanc, érablières et bétulaies jaunes nordiques. Des endroits ont également été désignés spécifiquement, dont certains font l'objet d'aires protégées actuelles ou projetées : Lac Sabourin, Forêt Piché-Lemoine, Lacs-Vaudray-et-Joannès, Opémican, collines Kekeko, Kanasuta, Mont Chaudron, marais du lac Parent et rivière Harricana. Les experts ont rappelé l'importance de maintenir la connectivité entre les aires protégées. Les Autochtones, fidèles à leur vision holistique du territoire, ont mentionné que «tout est important», spécifiant tout de même que l'original devrait bénéficier d'une attention particulière. En effet, plusieurs experts autochtones ont mentionné que la récolte prioritaire des gros mâles pourrait avoir un impact négatif sur la reproduction de l'espèce. La diminution du succès de chasse à l'original en Abitibi-Témiscamingue depuis 2005 tend à leur donner raison.



Photo : David Lambert

Outre la matière ligneuse servant à la production de bois d'œuvre et de pâtes et papiers, les experts ont identifié d'autres ressources forestières qui pourraient être exploitées ou développées de façon durable en Abitibi-Témiscamingue. Les champignons et les petits fruits ont obtenu le plus de mentions, suivis par les activités récréatives, les plantes médicinales, la faune et la biomasse (pour fins énergétiques). La majorité des experts était d'avis qu'un seuil devrait être fixé lors des activités de récolte de biomasse afin d'éviter des dommages irréversibles aux

écosystèmes forestiers. Cependant, aucun ne s'est avancé à suggérer un chiffre et tous ont souligné qu'il fallait plus de recherches dans ce domaine. D'autres ressources citées moins souvent, mais présentant tout de même un potentiel de développement selon certains experts, sont la tourbe, l'écorce de bouleau (pour l'artisanat) et le stockage de carbone (à des fins de régulation climatique).

LA FAUNE

Les populations de plusieurs espèces fauniques ont été considérées stables par les répondants au sondage téléphonique, à l'exception de l'ours noir et du castor (en augmentation) et du doré (en diminution) (Figure 6). Le point de vue des experts concorde avec celui du public en ce qui concerne l'ours noir, le castor et le doré. Les experts ont également noté que les populations de martre et de touladi étaient en diminution. L'ours noir et le castor sont deux espèces souvent considérées « nuisibles », particulièrement près des villes ou des infrastructures routières. L'étalement urbain et la densification du réseau routier pourraient expliquer que les gens soient plus souvent en contact avec l'ours ou le castor, sans toutefois que cela indique des populations plus abondantes. Cela dit, la chute du prix de la fourrure de castor et la législation contre la vente de vésicules biliaires d'ours ont sans doute entraîné une baisse de prélèvement et donc une hausse des populations. La baisse de la population de martre serait liée, selon les experts, à l'altération de son habitat, cette espèce étant dépendante du maintien de grands massifs de forêt mature. Quant aux poissons, la surpêche a été pointée du doigt comme cause de leur déclin.

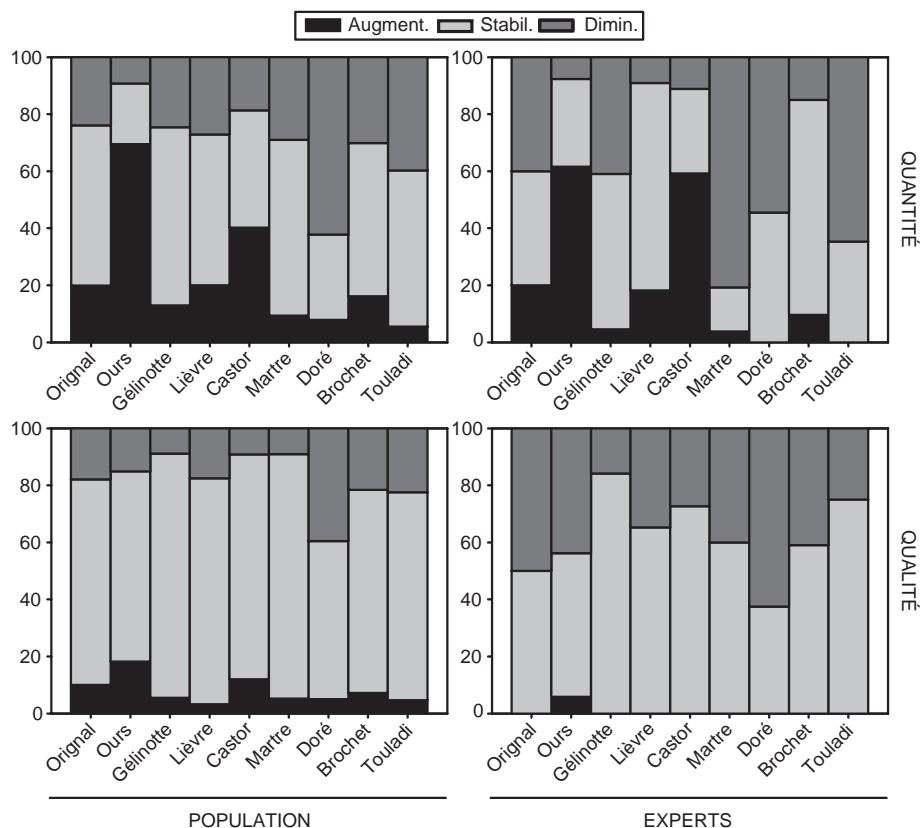


Figure 6.

Répartition (en pourcentage) des répondants au sondage téléphonique (à gauche) et des experts (à droite) en fonction de leur évaluation de la quantité (en haut) et de la qualité (en bas) de différentes ressources fauniques (augmentation, stabilité ou diminution). Les participants au sondage et les experts ayant répondu « je ne sais pas » ne sont pas inclus dans le calcul des pourcentages.

Selon les répondants au sondage et les experts, la qualité de la faune est généralement stable, sauf pour le doré (en diminution, les individus sont plus petits). Les experts ont perçu une légère diminution de qualité pour toutes les espèces, notamment en réponse à une baisse de la qualité d'habitat et à une hausse de la compétition entre les individus pour les ressources. La contamination par les métaux lourds a aussi été mentionnée et semblerait plus préoccupante pour les poissons (accumulation dans la chair) que pour les mammifères (accumulation dans les organes internes).

Le nombre de participants au sondage et d'experts ayant préféré s'abstenir de répondre était relativement élevé (> 30 %) pour la martre (surtout connue des trappeurs) et le touladi (peu abondant en région). Si des enjeux de conservation venaient à être soulevés pour ces espèces, des campagnes de sensibilisation et d'information devraient être menées auprès du public.



Photo : David Lambert

L'EAU

La grande majorité des Témiscabitiens s'alimentent en eau potable à partir des réseaux d'aqueducs municipaux ou de puits privés et ont jugé la qualité de leur eau de consommation comme étant bonne ou très bonne (Figure 7). Dans les cas où la qualité a été jugée mauvaise ou très mauvaise, la principale raison invoquée était le goût. Une personne sur huit en région évite les sources traditionnelles d'eau potable et se tourne vers l'eau en bouteille, ce qui pourrait refléter une inquiétude relativement à la qualité de l'eau dans certains secteurs. Pourtant, moins de la moitié des propriétaires de puits ont mentionné faire analyser leur eau régulièrement (au moins une fois l'an) ou souvent (plus d'une fois par année). Les efforts de sensibilisation déployés depuis plusieurs années par l'Agence de la santé et des services sociaux doivent donc se poursuivre puisque les gens sont encore trop nombreux à penser qu'une eau qui a bon goût est une eau de qualité. Or, l'eau souterraine naturellement contaminée à l'arsenic, répertoriée à plusieurs endroits en région, est sans saveur. Par ailleurs, la plupart des gens (62 %) respectent les avis d'ébullition émis périodiquement par les autorités ou se tournent vers d'autres sources d'eau durant les périodes visées (33 %). Les experts ont jugé bonne à très bonne la qualité de l'eau potable desservie par les municipalités, mais plutôt mauvaise la qualité de l'eau des puits domestiques, évoquant principalement l'eau dure, l'eau ferreuse et la contamination à l'arsenic. Tous les experts étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle : « La réglementation municipale entourant la protection des sources d'eau potable doit avoir préséance sur le prélèvement des ressources minérales ».

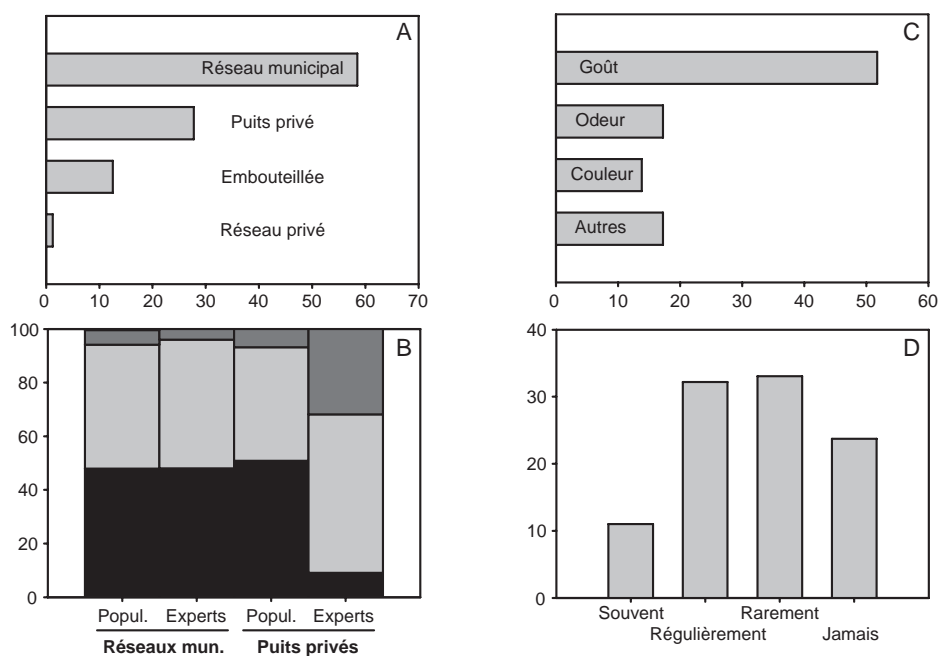


Figure 7.

- (A) Pourcentage des répondants au sondage téléphonique s'alimentant en eau potable à différentes sources.
 (B) Répartition (en pourcentage) des répondants au sondage téléphonique et des experts en fonction de leur évaluation de la qualité de l'eau potable des réseaux municipaux (à gauche) et des puits privés (à droite).
 (C) Pourcentage des répondants au sondage téléphonique qui ont indiqué différentes raisons pour expliquer leur évaluation de mauvaise qualité de l'eau potable.
 (D) Répartition (en pourcentage) des répondants au sondage téléphonique s'alimentant en eau potable à partir d'un puits privé en fonction de la fréquence à laquelle ils font tester leur eau.

Parmi les raisons invoquées par les répondants au sondage pour expliquer les épisodes d'algues bleu-vert plus fréquents dans la région ces dernières années, les eaux usées d'origine domestique, l'épandage d'engrais et les rejets industriels ont été plus fréquemment citées et comptent pour 75 % des réponses. Selon les experts, l'altération des bandes riveraines (tant en milieu résidentiel qu'agricole) et les installations septiques non conformes sont les deux principales raisons invoquées. Parmi les autres facteurs cités : les eaux usées municipales, l'agriculture, le déboisement, les activités nautiques, les rejets industriels et les changements climatiques. Le fait que la population n'ait pas mentionné les altérations aux bandes riveraines alors que, selon les experts, il s'agit de la cause principale, suppose un manque d'information et un besoin de sensibilisation. Les efforts notables de plusieurs MRC, du CREAT et des associations de riverains devraient donc se poursuivre.



Photo : François Rupp

L'ÉNERGIE

Trois types de développement énergétique ont été privilégiés par les répondants au sondage sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue : les parcs éoliens, les petites centrales hydroélectriques et les centrales à la biomasse forestière. Ces trois modes de production d'énergie représentaient 94 % des réponses. Les types de développement énergétique émettant de grandes quantités de gaz à effet de serre (GES) ou présentant un lourd passif environnemental ont reçu très peu de mentions (gaz naturel, charbon, nucléaire). Cependant, il est étonnant que l'énergie solaire et la géothermie n'aient pas non plus été sélectionnées, d'autant plus qu'il s'agit des modes privilégiés par les experts, avec la biomasse forestière. Le manque d'expertise régionale et la méconnaissance par le public de ces types de production d'énergie sont probablement à blâmer et des efforts de sensibilisation devront être consentis si la région souhaite mettre en valeur le développement de ces filières. Les petites centrales hydroélectriques ont aussi été suggérées à maintes reprises par les experts, mais en précisant qu'il fallait privilégier les centrales au fil de l'eau pour éviter d'envoyer des territoires. L'éolien a aussi été mentionné quelques fois par les experts, mais en précisant qu'il fallait éviter de concentrer les éoliennes dans des parcs en raison de leur impact négatif majeur sur l'esthétique du paysage. Cinq experts ont mentionné que la priorité devrait être la réduction de la consommation d'énergie, et ce, même si cette option ne figurait pas dans les choix de réponses possibles. Il s'agit, en effet, de la façon la plus économique de « produire » de l'énergie. Par conséquent, les ressources consenties aux programmes d'efficacité énergétique mériteraient d'être bonifiées.

Pour réduire les émissions de GES, les experts ont proposé de mettre l'accent sur le transport vert (covoiturage, transports en commun, vélo, etc.). Les grands espaces de l'Abitibi-Témiscamingue posent cependant un défi important à cet égard, surtout que les transports en commun sont peu développés. Les experts ont également suggéré d'instaurer des incitatifs visant à réduire la taille du parc automobile et la grosseur moyenne des véhicules, de légiférer contre la marche au ralenti, de bannir les moteurs à deux temps et de mettre plus l'accent sur la promotion du récréotourisme vert (randonnée, vélo, canot, ski de fond, raquette, etc.) que sur les activités motorisées. Parmi les autres solutions mentionnées : favoriser l'économie locale (donc réduire les transports de marchandises), chauffer les maisons avec des énergies vertes, mieux isoler les bâtiments, installer des capteurs de biogaz dans les dépotoirs et encourager l'adoption de plans d'action efficaces par les grands émetteurs. Plusieurs experts ont mentionné que les étendues de forêt boréale de la région pourraient être mises en valeur d'une façon plus efficace comme puits de carbone.

La réduction des émissions de GES en Abitibi-Témiscamingue entraînera peu de bénéfices locaux, selon les experts. Ces derniers ont quand même mentionné l'amélioration de la qualité de l'air et la possibilité de conserver les forêts en les utilisant comme puits de carbone. Il est étonnant que les experts n'aient pas mentionné les bénéfices économiques liés à l'augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments. Il s'agirait pourtant d'une retombée concrète et significative de la réduction des GES pour la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

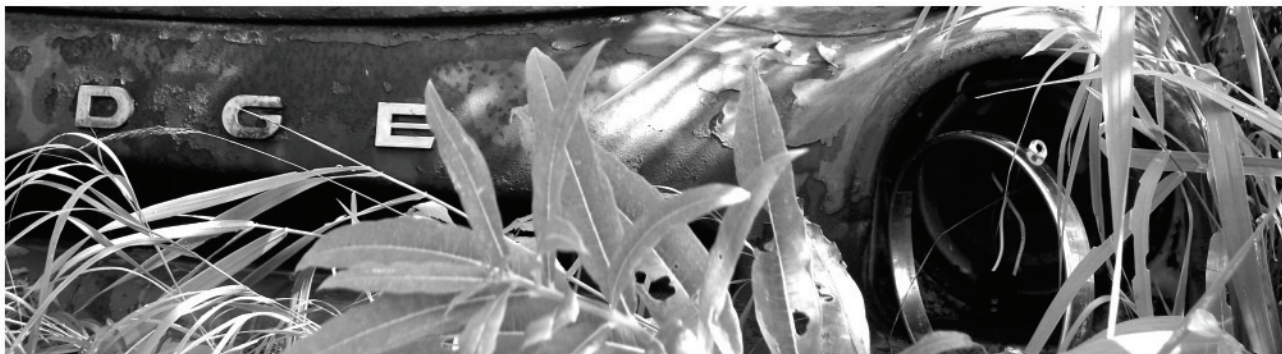


Photo : David Lambert

LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les quatre solutions les plus fréquemment citées par les experts pour optimiser la gestion des matières résiduelles sont le compost (domestique ou municipal), la réduction du transport des matières résiduelles, le recyclage et la réduction de la consommation. Plusieurs experts pensent que des incitatifs (positifs ou négatifs) doivent être mis en place pour favoriser l'adoption de nouveaux comportements. Certains experts ont également mentionné que les MRC de la région devraient travailler de façon plus intégrée afin d'optimiser la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire. Enfin, certains ont proposé que les déchets soient utilisés pour produire de l'énergie (soit en captant les biogaz qui s'en échappent, soit en les incinérant, soit en les transformant en granules).

L'ENVIRONNEMENT : D'HIER À DEMAIN

Les répondants au sondage ont attribué une note médiane de 7/10 à la qualité globale de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue et la majorité des réponses variait entre 5 et 8 (Figure 8). Il s'agit d'une note plutôt élevée, peut-être parce que la région est vaste et peu densément peuplée, exacerbant la perception selon laquelle l'impact humain est restreint et les étendues vierges nombreuses. Quand même, une note de 7/10 laisse encore place à l'amélioration. De façon générale, les experts ont attribué une note de 6/10 à la qualité globale de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, soit un point de moins que la population. Cependant, il convient de préciser que les perceptions des ONGE et des Autochtones (5/10) sont nettement inférieures à celles des fonctionnaires (8/10). Autre fait intéressant, les tendances sur 20 ans (de 1999 à 2019) perçues par les trois groupes d'experts sont différentes. Les Autochtones estiment que la qualité de l'environnement s'est dégradée depuis 10 ans (de 7/10 à 5/10) et qu'elle restera stable pour les 10 prochaines années faute de mesures correctives concrètes et efficaces. Les ONGE notent également une détérioration de la qualité de l'environnement depuis 10 ans (de 6/10 à 5/10), mais s'attendent à une remontée au cours des 10 prochaines années (retour à 6/10). Finalement, le point de vue des fonctionnaires est que la qualité de l'environnement est en constante amélioration, leur évaluation étant passée de 7/10 il y a 10 ans, à 8/10 aujourd'hui et à 9/10 dans 10 ans. Les Autochtones sont les plus pessimistes, peut-être en raison de leur influence limitée et de leur manque de confiance envers le processus décisionnel en place. Par ailleurs, plusieurs membres des communautés autochtones vivent encore dans une large mesure des biens et services environnementaux et leur jugement de la qualité de l'environnement est inquiétant à cet égard. Du côté des ONGE, il est intéressant de noter que le pessimisme se transforme tranquillement en optimisme, même si les notes restent basses. Quant aux fonctionnaires, leur optimisme est difficile à expliquer compte tenu de leur insatisfaction quant à la gestion des ressources. La réalité est probablement un mélange de toutes ces perceptions, ce qui indiquerait que la qualité de l'environnement est plutôt stable à l'échelle de deux décennies. Cela n'exclut pas, cependant, que certains aspects se soient améliorés pendant que d'autres se sont détériorés.

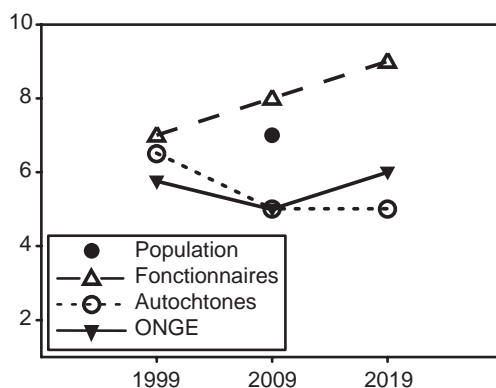


Figure 8.

Évaluation de la qualité globale de l'environnement (minimum 1, maximum 10) par les répondants au sondage et les trois groupes d'experts pour l'année 2009 (tous) et pour les années 1999 et 2019, c.-à-d. une rétrospective et une projection de 10 ans (experts seulement).

DOSSIERS PRIORITAIRES



Photo : David Lambert

Selon les répondants au sondage, les dossiers environnementaux prioritaires pour l'Abitibi-Témiscamingue sont l'instauration de l'aménagement forestier durable, l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, l'amélioration de la gestion des lacs et des rivières et la restauration des parcs à résidus miniers. Les experts, quant à eux, ont été plusieurs à mentionner l'importance de travailler en synergie (à tous les niveaux) plutôt qu'en compétition. Comme dossiers prioritaires, les experts ont mentionné la foresterie (accélérer la transition vers l'aménagement écosystémique,

durable et intégré), les mines (restaurer les parcs à résidus miniers, revoir la Loi sur les mines, évaluer les besoins et les points de vue régionaux pour avoir une position mieux articulée face à l'industrie) et la gestion de l'eau (de surface et souterraine, gestion par bassins versants, renforcement et application des règlements concernant la bande riveraine, milieux humides). Certains experts ont suggéré que le budget alloué au MDDEP (incluant les directions régionales) soit nettement bonifié. L'optimisation de la gestion des matières résiduelles, le soutien à l'agriculture biologique et de proximité et l'amélioration de la gestion des ressources fauniques ont également été mentionnés comme importants par certains experts.

CONCLUSION

La consultation de la population de l'Abitibi-Témiscamingue et de trois groupes d'experts a montré que la qualité globale de l'environnement régional était perçue comme relativement bonne. Néanmoins, la qualité des forêts et des eaux de surface a été jugée plus sévèrement. Les experts se sont par ailleurs montrés très critiques quant à la gestion des ressources naturelles, particulièrement en ce qui concerne les forêts, les ressources minérales et l'eau des lacs et des rivières. En outre, les nombreuses suggestions de la population et des experts visant un développement énergétique « vert » et une gestion plus efficace et intégrée des matières résiduelles montrent que la région est en faveur d'un développement durable et respectueux de l'environnement. Selon la population et les experts, trois dossiers sont prioritaires pour augmenter la qualité de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue :

- 🍃 l'instauration de l'aménagement forestier durable
- 🍃 l'amélioration de la gestion des eaux de surface
- 🍃 la restauration des parcs à résidus miniers

La comparaison des perceptions de la population et des experts a permis d'identifier des besoins de sensibilisation qui devront faire l'objet d'une attention particulière dans les années à venir :

🍃 **Zonage forestier fonctionnel** - La délimitation de zones à vocation particulière en forêt publique est une des mesures mises de l'avant dans la refonte du régime forestier québécois. Ainsi, suivant un gradient d'intensité d'exploitation, le territoire serait partagé entre les aires protégées, l'aménagement écosystémique, la sylviculture intensive et la ligniculture. Or, si ces concepts étaient relativement bien maîtrisés par les experts, la confusion régnait chez les participants au sondage téléphonique. La vocation, la répartition et l'abondance de chaque zone devront être mieux expliquées et l'exercice de zonage devra mettre à contribution la population, dans un esprit de gestion intégrée des ressources et du territoire.

🍃 **Protection des bandes riveraines** - Étonnamment, les répondants au sondage n'ont pas cité l'altération des bandes riveraines comme facteur explicatif de l'augmentation de la fréquence des épisodes d'algues bleu-vert en région. Il s'agit pourtant, selon les experts, d'une des principales causes du phénomène. La sensibilisation à l'importance des bandes riveraines pour le maintien de la qualité de l'eau devrait se poursuivre et s'intensifier. De plus, des ressources supplémentaires devraient être consenties afin de mieux faire respecter la réglementation sur la protection des bandes riveraines.

🍃 **Aménagement de la faune** - Sauf quelques espèces vedettes, la faune semble relativement mal connue en région. Les participants au sondage téléphonique ont été nombreux à s'abstenir de répondre à certaines questions liées à la faune. Le taux d'abstention a même dépassé les 30 % lorsqu'il était question de la martre ou du touladi. Étant donné l'importance socioéconomique des activités récréotouristiques liées à la faune en région, les efforts de sensibilisation concernant les enjeux de biodiversité devraient augmenter.

La refonte de la Loi sur les forêts, les modifications à la Loi sur les mines et le redécoupage des zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, tous à l'ordre du jour en 2009-2010, sont autant d'occasions pour les acteurs régionaux de prendre le virage du développement durable. En Abitibi-Témiscamingue, la population et les experts ont identifié les dossiers prioritaires et les besoins de sensibilisation pour augmenter la qualité de l'environnement. Reste à la région à se donner les moyens de ses ambitions.

Annexe. Questions posées aux répondants au sondage téléphonique (POP) et aux experts (EXP). Par souci d'économie d'espace, la formulation de quelques questions a été légèrement modifiée, sans toutefois en altérer le sens.

POP		Parmi la liste suivante, quelles sont les deux sources auxquelles vous accordez le plus de crédibilité pour vous informer sur l'état de l'environnement : (1) les gouvernements, (2) les municipalités, (3) les organismes environnementaux, (4) les spécialistes, experts ou chercheurs, (5) votre entourage, (6) autre (veuillez préciser).
POP		Parmi la liste suivante, quels sont les deux médias que vous préférez le plus pour vous informer sur l'état de l'environnement : (1) la radio, (2) les journaux, (3) internet, (4) les magazines, (5) la télévision, (6) les livres, (7) autre (veuillez préciser).
POP	EXP	D'un point de vue général, diriez-vous que la qualité des ressources suivantes est très bonne, bonne, mauvaise ou très mauvaise en Abitibi-Témiscamingue : (1) l'air, (2) l'eau des lacs et des rivières, (3) l'eau souterraine, (4) les forêts, (5) les ressources minérales, (6) la faune, (7) les terres agricoles, (8) la qualité visuelle des paysages, (9) l'environnement sonore.
	EXP	D'un point de vue général, est-ce que la qualité de l'eau potable desservie par les municipalités en Abitibi-Témiscamingue est très bonne, bonne, mauvaise, ou très mauvaise? La qualité de l'eau des puits privés?
POP		Jugez-vous que la qualité de votre eau de consommation est très bonne, bonne, mauvaise ou très mauvaise? Si mauvaise ou très mauvaise, est-ce en raison de son goût, de sa couleur, de son odeur ou d'une autre caractéristique (précisez)?
POP		De quelle façon vous alimentez-vous en eau de consommation? (1) réseau de distribution de votre municipalité, (2) puits, (3) eau embouteillée, (4) réseau de distribution privé. Si puits ou réseau privé : à quelle fréquence faites-vous analyser votre eau? (1) jamais, (2) rarement (moins d'une fois par année), (3) régulièrement (1 fois par année), (4) souvent (plus d'une fois par année). Si réseau municipal : Dans la situation où votre municipalité émet un avis d'ébullition, est-ce que (1) vous utilisez une autre source d'eau potable, (2) vous suivez les recommandations de la municipalité de faire bouillir l'eau 1 minute avant de la consommer, (3) vous continuez de consommer votre eau sans tenir compte de la recommandation?
POP	EXP	Selon vous, parmi la liste suivante, quels sont, dans l'ordre, les deux facteurs contribuant le plus aux épisodes d'algues bleues (cyanobactéries) qu'on connaît ces années-ci en Abitibi-Témiscamingue : (1) les coupes forestières, (2) les rejets industriels, (3) l'épandage d'engrais, (4) les activités de loisir, (5) les modifications apportées aux rives, (6) les eaux usées d'origine domestique, (7) autre (veuillez préciser).
	EXP	Que pensez-vous des deux affirmations suivantes? a) La réglementation municipale entourant la protection des sources d'eau potable doit avoir préséance sur le prélèvement des ressources minérales. b) Les territoires pour lesquels des droits miniers ont été octroyés ne doivent pas être exclus du processus de sélection des aires protégées.
POP		À quelle fréquence vous arrive-t-il de pratiquer les activités suivantes durant l'été : (a) vous baigner dans une rivière ou un lac, (b) pratiquer des activités nautiques (sur l'eau)? (1) jamais, (2) rarement (environ 1-2 fois par été), (3) à l'occasion (environ 1-2 fois par mois), (4) régulièrement (au moins 1 fois par semaine).

	EXP	Êtes-vous très, assez, peu, ou pas du tout en faveur d'un zonage forestier fonctionnel (p.ex. : triade) tel que présenté dans le Livre vert sur les forêts?
	EXP	Dans la mesure où le territoire forestier est divisé selon un zonage fonctionnel, quel devrait être le pourcentage du territoire forestier de l'Abitibi-Témiscamingue occupé par : (1) les aires protégées, (2) l'aménagement écosystémique, (3) la sylviculture intensive, (4) la ligniculture?
POP		Selon vous, quel pourcentage du territoire forestier de l'Abitibi-Témiscamingue devrait être réservé aux aires protégées?
POP		Le gouvernement du Québec entend réserver une partie du territoire forestier de l'Abitibi-Témiscamingue à la production intensive de bois, notamment par la plantation d'arbres à croissance rapide. À votre avis, quel pourcentage du territoire forestier de l'Abitibi-Témiscamingue devrait être réservé à cette activité?
	EXP	Y a-t-il des espèces animales et végétales ainsi que des sites ou des habitats particuliers qui mériteraient d'être protégés ou mieux protégés en Abitibi-Témiscamingue?
POP	EXP	Est-ce que la quantité de bois disponible dans les forêts de l'Abitibi-Témiscamingue tend à : (1) augmenter, (2) rester stable, ou (3) diminuer? Et la qualité du bois?
	EXP	À quelle fréquence allez-vous en forêt durant l'été : (1) jamais, (2) rarement (environ 1-2 fois par été), (3) à l'occasion (environ 1-2 fois par mois), (4) régulièrement (au moins 1 fois par semaine). Et pendant l'hiver?
	EXP	Mis à part la matière ligneuse, quelles sont les autres ressources de la forêt qui pourraient être exploitées commercialement de façon durable en Abitibi-Témiscamingue?
	EXP	Concernant le prélèvement de la biomasse, y a-t-il une quantité à ne pas dépasser pour éviter une dégradation de l'écosystème forestier?
POP	EXP	Est-ce que les populations des espèces suivantes tendent à (1) augmenter, (2) rester stables, ou (3) diminuer : orignal, ours noir, gélinotte huppée, lièvre, castor, martre, doré, brochet, touladi. Et la qualité? Si la qualité augmente ou diminue, à quelle caractéristique faites-vous référence?
POP		À quelle fréquence pratiquez-vous la chasse : (1) jamais, (2) rarement (environ 1 fois tous les 5-10 ans), (3) à l'occasion (environ 1 fois tous les 2-4 ans), (4) régulièrement (à tous les ans). Et le piégeage? Et la pêche?
POP	EXP	Pour chacune des industries suivantes, diriez-vous que ses relations avec les autres utilisateurs du territoire public sont tout à fait harmonieuses, assez harmonieuses, peu harmonieuses ou pas du tout harmonieuses : industrie forestière, industrie minière, industrie agricole.
POP	EXP	Parmi la liste suivante, quels seraient les deux types d'installations à privilégier dans le cadre de projets de développement énergétique pour l'Abitibi-Témiscamingue : (1) petite centrale hydroélectrique, (2) parc éolien, (3) centrale nucléaire, (4) centrale au gaz naturel, (5) centrale au charbon, (6) centrale à la biomasse forestière, (7) installation géothermique, (8) installation solaire, (9) autre (veuillez préciser).

POP	EXP	Quel est votre degré de satisfaction quant à la façon dont chacune des ressources suivantes est actuellement gérée (très insatisfait, assez insatisfait, assez satisfait, ou très satisfait) : (1) les lacs et les rivières, (2) les eaux souterraines, (3) les forêts, (4) les ressources minérales, (5) les ressources fauniques, (6) les terres agricoles, (7) les matières résiduelles (experts seulement).
	EXP	Quels bénéfices locaux voyez-vous à réduire les émissions de gaz à effet de serre en Abitibi-Témiscamingue?
	EXP	Quelles solutions devraient être préconisées afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Abitibi-Témiscamingue?
POP	EXP	Tenant compte de vos réponses à ce sondage, quelle note sur 10 attribueriez-vous à la qualité globale de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue? 1 correspond à la pire note et 10 à la meilleure.
	EXP	Quelle note (sur 10) attribueriez-vous à la qualité de l'environnement d'il y a 10 ans? Quelle note pensez-vous que vous attribueriez à la qualité de l'environnement dans 10 ans?
POP	EXP	Quels sont, par ordre d'importance, les dossiers qui devraient être priorités pour maintenir ou augmenter la qualité de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue? (1) améliorer la gestion des lacs et des rivières, (2) améliorer la gestion des eaux souterraines, (3) instaurer un aménagement forestier durable, (4) restaurer les parcs à résidus miniers, (5) assurer une meilleure gestion des déchets et des matières recyclables, (6) améliorer la gestion de la faune terrestre et aquatique, (7) ajouter des aires protégées, (8) améliorer la qualité de l'air.
POP		À quel groupe d'âge appartenez-vous? (1) 18-24 ans, (2) 25-44, (3) 45-64, (4) 65 et +.
POP		Dans quel secteur d'activité travaillez-vous? (1) primaire (extraction des ressources), (2) secondaire (transformation des ressources), (3) tertiaire (services).
POP		Quel est votre niveau de scolarité? (1) secondaire, (2) collégial, (3) universitaire.
POP		Dans quelle classe de revenu vous situez-vous? (1) moins de 25 000 \$, (2) 25 000 - 50 000 \$, (3) plus de 50 000 \$.
POP		Depuis combien d'années habitez-vous en Abitibi-Témiscamingue?